

Invitation à une activité de formation continue

Titre : Vendredi de la Montérégie
No d'activité : 68420
Date : vendredi le 22 février 2019
Lieu : Hôtel ALT Dix30
Coordonnées : 6500, boul. Rome, Brossard

Objectifs

MPOC : Approches pratiques de la prise en charge du patient MPOC exacerbateur:

- expliquer pourquoi il est essentiel de reconnaître les signes d'une exacerbation aiguë de MPOC (EAMPOC);
- repérer les patients atteints de MPOC qui ont connu une EAMPOC depuis leur dernière consultation et les patients à risque de présenter une EAMPOC dans le futur;
- optimiser le traitement d'un patient atteint de MPOC qui traverse une période d'exacerbation ou d'un patient à risque de présenter une EAMPOC, et d'associer le bon type de traitement au patient approprié;
- réviser la mise à jour du GOLD 2019.

L'asthme : stratégies pratiques pour une meilleure prise en charge de la maladie :

- optimiser l'établissement du diagnostic de la surveillance du degré de maîtrise de l'asthme afin d'améliorer la prise en charge des patients asthmatiques;
- appliquer des stratégies pratiques pour améliorer la prise en charge de l'asthme auprès du patient;
- identifier dans quels cas il serait mieux d'orienter le patient vers un spécialiste lorsque la prise en charge est complexe;
- discuter des dernières données probantes sur le traitement du patient asthmatique léger à modéré.

Le suivi du patient atteint de maladie cardiovasculaire cliniquement manifeste :

- identifier le patient atteint de maladie cardiovasculaire et déterminer ses facteurs de risque;
- discuter des critères de prise en charge du patient atteint de maladie cardiovasculaire selon la pathologie et les facteurs de risque;
- optimiser les traitements pharmacologiques et non pharmacologiques;
- déterminer le rôle de l'omnipraticien dans la prise en charge et le suivi du patient.

Traitement du diabète en 2019 : quoi de neuf dans les médicaments oraux?

- analyser les nouvelles données probantes des études cardiovasculaires chez les diabétiques de type 2;
- appliquer les nouvelles données probantes de ces études et les lignes directrices de Diabète Canada à des cas patients;
- établir le choix thérapeutique selon le patient;
- optimiser la prise en charge du patient diabétique en l'impliquant dans la réussite de son traitement.

Président de séance : Dr Joseph Kalash

Horaire

2019-02-22	08:30	10:00	Conférence	MPOC : Approches pratiques de la prise en charge du patient MPOC exacerbateur	Dr Brian Grondin-Beaudoin, pneumologue-intensiviste
2019-02-22	10:00	10:15	Pause/Repas		
2019-02-22	10:15	11:45	Conférence	L'asthme : stratégies pratiques pour une meilleure prise en charge de la maladie	Dr Brian Grondin-Beaudoin, pneumologue-intensiviste
2019-02-22	11:45	12:45	Pause/Repas		
2019-02-22	12:45	14:15	Conférence	Le suivi du patient atteint de maladie cardiovasculaire cliniquement manifeste	Dr Christian Constance, cardiologue
2019-02-22	14:15	14:30	Pause/Repas		
2019-02-22	14:30	16:00	Conférence	Traitement du diabète en 2019 : quoi de neuf dans les médicaments oraux?	Dre Marie-Andrée Corbeil, endocrinologue

Veillez confirmer votre présence auprès de :

Mme Caroline Labrecque au 514-966-9976 ou à caroline.labrecque@astrazeneca.com

Mme Nathalie Tremblay au 514-757-0872 ou à nathalie.tremblay@astrazeneca.com

M. Stéphane Désilets au 514-237-3601 ou à stephane.desilets@amgen.com

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 6.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneka et Amgen

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.